

**Responsable UE**  
Olivier Verheyden

**Président de jury**  
Roland Decaudin

**Secrétaire de jury**  
Laurence Bourgeois

**Contact**  
service.etudiants@saint-  
luc.be  
+32 4 341 81 33

**Master 2 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC**

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle  
26 crédits • 0 points • 510 heures

Prérequis : CA400 Atelier CROA

Corequis : CA500 Atelier de la spécialité • CS500 Atelier de la spécialité

## Activités d'apprentissage

**C5061 - Méthodologie : du mémoire**

2 crédits • 40 points • 30 heures • Verbeeck Muriel

**C5150 - Mémoire**

10 crédits • 200 points • 0 heures • Verbeeck Muriel

**C56C1 - Conservation, restauration des oeuvres d'art : atelier (céramique)**

14 crédits • 280 points • 240 heures • Cools Catherine, Rousseau Valérie

**C56P1 - Conservation, restauration des oeuvres d'art : atelier (peinture)**

14 crédits • 280 points • 240 heures • Broers Nico, Verheyden Olivier

## Acquis d'apprentissage

## Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Le travail de fin d'études d'un master se compose d'une production artistique et d'un mémoire (dont l'activité "suivi du mémoire" ou "méthodologie du mémoire") :

- Le travail artistique fait l'objet d'une évaluation artistique telle que définie au règlement des études (50% de la note attribuée par les titulaires du cours et 50% de la note attribuée par un jury externe)
- La présentation et la défense du mémoire traitent d'un thème en relation avec la formation reçue. Le mémoire doit être à la fois personnel et original. Le règlement spécifique au mémoire se trouve en annexe du règlement des études.

**La note finale du TFE correspond à la moyenne des résultats obtenus pour autant que la note de l'atelier et celle du mémoire atteignent chacune distinctement un résultat équivalent à 9,5/20 au moins.**

Si ce seuil de réussite n'est pas atteint pour l'atelier et le mémoire, la moyenne de la note ne sera pas calculée, l'unité ne pourra pas être validée et un "0" sera mentionné sur le bulletin de l'étudiant. En cas d'échec, aucune activité ne peut être représentée en seconde session à l'exception du mémoire et du cours "suivi du mémoire", pour autant que l'étudiant ait suffisamment avancé dans son travail durant l'année scolaire.

Pour plus d'information, rendez-vous sur les fiches de cours de vos professeurs

### Objectifs

---

Tabler sur les acquis de 1<sup>er</sup> BAC mis en œuvre les trois années précédentes, pour s'appliquer à la production de textes scientifiques relatifs au sujet de recherche (mémoire). Le cours encadre celui-ci dans sa conception, rédaction et présentation, y compris l'utilisation de la PAO.

### Contenu

---

- 1) Heuristique, herméneutique : exercices pratiques appliqués au mémoire
- 2) Techniques d'écriture scientifique
- 4) Rédaction de textes scientifiques
- 5) Mise en œuvre du mémoire (encadrement personnalisé): rédaction et présentation devant jury, y inclus PAO.

### Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

Séminaire; exercices pratiques ; travaux à domicile ; cyber-recherche ; veille informatique.

### Mode d'évaluation pratiqué

---

Evaluation continue et des différentes étapes - respect des consignes et des délais; évaluation du PowerPoint final.

### Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

## Objectifs

---

Le Mémoire démontre la maîtrise des acquis au fil de l'ensemble du cursus, et la capacité de leur mise en oeuvre pratique dans le cadre d'une recherche personnelle. Contenu et forme doivent se prêter à une communication scientifique et un échange avec des pairs (restaurateurs professionnels).

## Contenu

---

Le travail *écrit* tiendra entre cinquante et 100 pages *rédigées* (compter environ 2000 signes par pages, caractère courant –Times, Arial, Helvetica corps 12, hors illustrations et annexes). Le Mémoire comprendra: *l'exposé de la problématique ; une définition des concepts ; un état de la question ; le cas échéant, une approche historique ; la détermination des analyses nécessaires; la description des modes opératoires ; la mise au point des protocoles de tests ; les données pratiques; l'analyse des données; une conclusion ; des références, notes et une bibliographie extensive.*

La présentation orale sera sous forme de PAO.

## Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

Travail personnel

## Bibliographie

---

voir syllabus de Bloc1+Webographie donné au cours.

## Mode d'évaluation pratiqué

---

évaluation continue+ cotation des présentations intermédiaires et du PowerPoint.

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

### - Conservation, restauration des oeuvres d'art : atelier (céramique) Cools Catherine

#### Objectifs

---

Au terme de l'atelier de l'option, l'étudiant de master 2 pourra:

- Etre complètement autonome dans la gestion d'une problématique liée à la conservation-restauration d'oeuvres d'art.
- Etre innovant dans ces propositions de traitement qui seront toujours argumentées par une recherche.
- Mettre en oeuvre des techniques innovantes de restauration.
- S'adapter à n'importe quelle situation de travail.
- Etendre son savoir-faire et mettre ses ressources au profit des nouveaux patrimoines.
- Communiquer oralement et par écrit ses interventions de conservation-restauration.
- Donner un avis sur l'état de conservation d'un/e objet/oeuvre d'art et proposer concrètement des mesures pour sa conservation à long terme.

#### Contenu

---

Le travail à l'atelier de l'option est lié au sujet de mémoire de l'étudiant :

- Essais, éprouvettes, échantillons ;
- conservation-restauration d'objets d'art issus de collections muséales ou autres;
- interprétation de résultats de recherches scientifiques ou appliquées;
- archéologie expérimentale.

#### Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

Discussions « table ronde », exposés spontanés à la demande des étudiants pour élaborer des solutions à des problèmes de conservation-restauration ; technique participative.

Pédagogie différenciée, adaptation des contenus de cours en fonction des aptitudes et besoins de chaque étudiant relativement à sa recherche.

Mise en situation, comparaison et confrontation d'exemples et de contre-exemples. Suivi personnalisé selon les demandes.

#### Distanciel

La communication via mail est privilégiée pour les demandes et consignes individuelles.

Les étudiants sont invités collectivement ou individuellement au cours d'atelier en distanciel chaque semaine via rendez-vous par calendrier outlook sur l'application Teams. Les protocoles de traitement ou de travail ainsi que des consignes spécifiques à l'avancement de leur pratique/recherche sont alors évoqués.

## Bibliographie

---

Directement liée au sujet de recherche de l'étudiant.

## Mode d'évaluation pratique

---

### Q1 et Q2 distanciel

L'étudiant présente son avancée de mémoire en lien avec l'atelier via Teams. Il commente oralement une projection PowerPoint partagée. Il fait notamment état de l'évolution et de l'aboutissement de sa recherche au niveau des lectures, des rencontres de personnes ressources, des analyses entreprises...

Le professeur s'intéresse à **la progression régulière de l'étudiant ; à la pertinence des recherches et expériences menées (suivi du protocole, analyse des résultats)**.

L'argumentation et le regard critique de la part de l'étudiant sur son parcours viennent conclure sa présentation.

Suite à sa présentation, l'étudiant reçoit via Teams, les commentaires et conseils du professeur en vue du second quadrimestre. Il peut également proposer quelques éclaircissements relatif à son travail.

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

# - Conservation, restauration des oeuvres d'art : atelier (céramique)

Rousseau Valérie

## Objectifs

---

### I. Atteindre un niveau de compétence élevé concernant le sujet choisi pour le mémoire de recherche.

- Selon le sujet de recherche, approfondir ses compétences pratiques, scientifiques et ses connaissances théoriques.

### II. Mener à bien un projet complexe de conservation-restauration de céramique.

- Etablir un constat d'état et faire une proposition de traitement (validée par le professeur et le "commanditaire" le cas échéant).
- Pratiquer ou faire pratiquer les analyses et examens nécessaires.
- Exécuter le travail de conservation-restauration.
- Respecter les délais annoncés.
- Gérer la communication relative au cas traité (recherche documentaire, dossier, ...).

## Contenu

---

### I. En fonction du sujet choisi pour le mémoire approfondi :

- Application de traitements connus, tests, essais techniques, propositions innovantes, ...Visites, rencontres, entretiens, ...

### II. Toutes les étapes des traitements de conservation-restauration, depuis la prise en charge jusqu'à la remise de l'oeuvre.

- Un objet ou une oeuvre principale.
- Autres objets ou oeuvres secondaires.

## Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

### Mise en place d'un contexte de travail semblable à celui d'un atelier professionnel.

- Accompagnement dans la recherche et les propositions relatives au traitement. Validation des protocoles.

## Bibliographie

---

Variable selon les cas.  
Tous les ouvrages de conservation-restauration de base.

## Mode d'évaluation pratiqué

---

Evaluation formative à la fin de la première période.  
Cotation certificative en fin d'année suite à un entretien individuel.  
+ jury externe.

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur  
MyIntranet > mes études > mes cours

## - Conservation, restauration des oeuvres d'art : atelier (peinture) Broers Nico

### Objectifs

---

- Intérioriser la déontologie de la profession qui consiste à respecter le caractère originel du bien culturel ainsi que sa signification artistique, esthétique, historique, documentaire, sociale, spirituelle et religieuse.
- Développé les facultés d'observation, acquérir des outils de diagnostic et être ainsi à même d'évaluer des problèmes de détérioration et de conservation d'objets culturels.
- Faire preuve de sens critique, de rigueur, de réflexion structurée, mais aussi d'initiative et de jugement personnel.
- Développer et utiliser des mesures préventives à la détérioration des objets d'art en faisant preuve de connaissances approfondies des matériaux utilisés par les artistes.
- Mettre en œuvre les enseignements de la science et situer des objets culturels dans l'histoire de l'art.
- Prévoir les risques et dangers entourant la pratique professionnelle et de les minimiser.
- Contribuer à la profession en faisant part d'idées et de savoir, en s'exprimant aussi bien oralement que par écrit, en faisant preuve d'intégrité intellectuelle, de communication effective et en utilisant les termes de la profession.

### Contenu

---

Projet de conservation-restauration d'une oeuvre d'art et aspect pratiques du projet de recherche individuelle du travaille de fin d'études.

### Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

Le cours pratique est étroitement lié aux projets de l'étudiant et le suivi sera donc individuel. Des tables rondes vont permettre aux étudiants de partager leurs expériences et de s'enrichir de celle des autres étudiants.

### Mode d'évaluation pratique

---

Evaluation continue.

Elle rend compte des capacités de l'étudiant à intégrer les connaissances théoriques dispensées aux acquis antérieurs et à les mettre en oeuvre de façon critique dans des situations concrètes liées à la pratique.

### Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur





# - Conservation, restauration des oeuvres d'art : atelier (peinture)

Verheyden Olivier

## Objectifs

---

L'objectif est :

d'amener l'étudiant à exploiter toutes les ressources extérieures (articles, ouvrages, auditions de conférences et d'ateliers spécifiques, acquis de stages) ainsi que ses propres prérequis pour apporter des solutions pertinentes à des problèmes spécifiques et ce dans une progression émancipatrice.

## Contenu

---

Le support de cour est la « main courante » qui reste continuellement à proximité de l'objet/œuvre d'art et dans lequel sont consignées toutes les interventions, produits, matériaux, observations, réflexions, hypothèses de travail, projets etc. Cette main courante donne lieu, au terme de l'année académique au dossier qui conformément aux règles déontologiques doivent accompagner l'œuvre en tant que « témoin » des interventions menées. Ce document sert à la soutenance orale du travail et est remis aux propriétaires de l'œuvre au terme de la restauration.

## Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

### Méthode D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Pour une part, l'atelier est dirigé et encadré par le professeur qui guide, accompagne l'étudiant dans son approche générale de l'œuvre en englobant toutes les problématiques telle que l'organisation du temps, de la sécurité, de l'anticipation des interventions. Le professeur veille au respect des procédures, au développement d'orientation et à la structuration des recherches individuelles liées aux spécificités de l'objet/œuvre d'art. L'encadrement est individualisé si l'étudiant est seul responsable d'une œuvre. Si plusieurs étudiants travaillent sur une même œuvre, le professeur veille à une répartition équitable des charges, recherches et interventions et veille à la fluidité des collaborations et échange des d'informations

D'autre part une fraction de la formation en atelier et « non encadrée ». Durant cette partie du travaille l'étudiant pratique seul ou en groupe tant au niveau des interventions que des recherches.

## Mode d'évaluation pratique

---

Par un jury interne pour une part et par le professeur d'atelier pour une autre part:

Le support de cour est la « main courante » qui reste continuellement à proximité de l'objet/œuvre d'art et dans lequel sont consignées toutes les interventions, produits, matériaux, observations, réflexions, hypothèses de travail, projets etc. Cette main courante donne lieu, au terme de l'année académique au dossier qui conformément aux règles déontologiques doivent accompagner l'œuvre en tant que « témoin » des interventions menées. Ce document sert à la soutenance orale du travail et est remis aux propriétaires de l'œuvre au terme de la restauration.

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours